

Modèle d'attestation d'assurance

conforme à l'arrêté du 15 juillet 2003 qui fixe le modèle d'attestation d'assurance adressée chaque année par les architectes au Conseil régional de l'Ordre

Cette attestation ne peut être établie par une entreprise de courtage : elle doit obligatoirement être émise et signée par le ou la mandataire d'une compagnie d'assurance française (ou d'une compagnie européenne reconnue par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

*Elle peut être envoyée par email (tableau@architectes-idf.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

Toute attestation incomplète ne pourra pas être prise en compte.

La compagnie d'assurance
atteste avoir délivré à
l'architecte
ou la société
inscrit.e au Tableau de l'Ordre sous le n° national
une police n°
couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il-elle accomplit à titre
professionnel ou des actes de ses préposé-es
depuis le (jour/mois/année)
et jusqu'au (jour/mois/année)

Cette police satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses types énoncées à l'annexe I de l'article A.243-1 du code des assurances.

La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à le

Signature et cachet de la compagnie d'assurance :

Attestation d'employeur

Cette attestation doit être transmise au moment de la déclaration de nouveau mode d'exercice.

Elle doit être accompagnée de l'attestation sur l'honneur « modèle 3 », qui sera à renouveler chaque début d'année.

Elle peut être remplacée par tout justificatif (ex : copie du bulletin de salaire, du contrat de travail...) précisant la fonction de l'architecte salarié-e et sa date d'entrée dans l'entreprise.

Je soussigné-e

représentant en qualité de

l'entreprise d'architecture ou la SICAHR.....

dont l'adresse est

.....

certifie employer

depuis le (jour/mois/année)

en tant qu'architecte en titre, dans les conditions du chapitre V de la Convention collective des entreprises d'architecture.

Fait le

Signature et cachet de l'employeur (obligatoire) :

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit-e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur, joignez obligatoirement une attestation d'employeur conforme au « modèle 2 », ou la copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit-e au Tableau sous le n° national *

déclare être salarié-e, en qualité d'architecte, de l'entreprise d'architecture

.....

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel.....

depuis le (jour/mois/année) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé-e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

*Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

*Si vous n'êtes pas déjà inscrit·e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé
d'employeur, joignez obligatoirement une attestation d'employeur, ou la copie d'un bulletin de
salaire ou du contrat de travail.*

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national *

déclare être salarié·e de

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le (*jour/mois/année*) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que mon employeur édifie des constructions pour son propre et exclusif usage, et n'a pour activité (même annexe) ni l'étude de projets, ni le financement, la construction, la restauration, la vente ou la location d'immeubles, ni l'achat ou la vente de terrains ou de matériaux et éléments de construction ;
- que, conformément à l'article 43 du Code de déontologie, je me suis assuré·e que le contrat qui me lie à mon employeur précise les conditions d'assurance qui couvrent mes responsabilités ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit-e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur, joignez obligatoirement une attestation d'employeur, ou la copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e
adresse personnelle
.....
tel personnel email personnel
inscrit-e au Tableau sous le n° national *
déclare être salarié-e de
dont l'adresse est
.....
tel professionnel email professionnel.....
depuis le (jour/mois/année) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que mon employeur exerce exclusivement pour le compte de l'État ou de collectivités locales dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- que je n'exerce aucune mission de maîtrise d'œuvre ou relevant du recours obligatoire à l'architecte** dans le cadre de cette activité salariée ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé-e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit-e à l'Ordre.

** Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit·e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur : joignez obligatoirement une attestation d'employeur précisant votre date d'entrée dans la collectivité, ou la copie d'un bulletin de salaire ou d'un acte de nomination.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national *

déclare exercer en tant que (*précisez l'intitulé de votre poste*)

.....

des missions de maîtrise d'œuvre pour le compte de mon employeur.....

.....

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel.....

depuis le (*jour/mois/année*) *

J'atteste sur l'honneur :

- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit-e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur : joignez obligatoirement une attestation d'employeur précisant votre date d'entrée dans la collectivité, ou la copie d'un bulletin de salaire ou d'un acte de nomination.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit-e au Tableau sous le n° national *

déclare exercer en tant que (*précisez l'intitulé de votre poste*)

.....

pour mon employeur

.....

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le (*jour/mois/année*) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que je n'exerce aucune mission de maîtrise d'œuvre ou relevant du recours obligatoire à l'architecte** pour le compte de cet employeur ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé-e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit-e à l'Ordre.

** Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »

MODÈLE 8 - Exercice d'une autre activité liée à l'architecture à titre individuel ou associé
Attention : l'inscription dans cette rubrique interdit l'établissement de projets architecturaux faisant l'objet de demandes de permis de construire et l'exercice de missions de maîtrise d'œuvre.

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

*Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

Toute attestation incomplète ou non accompagnée de l'attestation d'assurance correspondant aux activités déclarées ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national *

déclare exercer à titre exclusif la ou les activité·s suivante·s :

- | | | |
|---|--|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> assistance à la maîtrise d'ouvrage | <input type="checkbox"/> formation | <input type="checkbox"/> SPS |
| <input type="checkbox"/> diagnostic immobilier | <input type="checkbox"/> expertise | <input type="checkbox"/> conseil |
| <input type="checkbox"/> programmation | <input type="checkbox"/> autre (<i>préciser</i>) : | |

***Joindre obligatoirement les attestations d'assurance professionnelle
couvrant explicitement l'ensemble des activités déclarées.***

à titre libéral ou en tant qu'associé·e de la société

adresse professionnelle

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le (*jour/mois/année*) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que je n'exerce aucune fonction commerciale ni aucune mission de maîtrise d'œuvre ou relevant du recours obligatoire à l'architecte** au titre de cette activité ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit·e à l'Ordre.

** Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »

MODÈLE 9 - Exercice d'une autre activité liée à l'architecture à titre salarié non associé
Attention : l'inscription dans cette rubrique interdit l'établissement de projets architecturaux faisant l'objet de demandes de permis de construire et l'exercice de missions de maîtrise d'œuvre.

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit-e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur, joignez obligatoirement une attestation d'employeur, ou la copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e
adresse personnelle
.....
tel personnel email personnel
inscrit-e au Tableau sous le n° national *
déclare être salarié-e de
dont l'activité est
et dont l'adresse est
.....
en qualité de (*précisez l'intitulé de votre poste*)
tel professionnel email professionnel
depuis le (*jour/mois/année*) *.

J'atteste sur l'honneur que mon employeur est (*cochez obligatoirement la case correspondante*) :

- soit une entreprise d'architecture inscrite à l'Ordre, qui ne me salarie pas avec le titre d'architecte et dans laquelle je ne dispose d'aucune part ;
- soit une société à capital exclusivement privé dans laquelle je ne dispose d'aucune part, et qui n'a pour activité ni le financement, la construction, la restauration, la vente ou la location d'immeubles, ni l'achat ou la vente de terrains, de matériaux ou éléments de construction ;
- soit un établissement public ;
- soit une société à capital mixte (public-privé).

J'atteste également sur l'honneur :

- que je n'exerce aucune mission relevant du recours obligatoire à l'architecte** , que ce soit au titre de cette activité ou sous ma responsabilité personnelle ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit-e à l'Ordre.

** Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »

Attestation sur l'honneur

Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.

Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org) ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).

Si vous n'êtes pas déjà inscrit·e dans cette rubrique du Tableau ou si vous avez changé d'employeur, joignez obligatoirement une attestation d'employeur, ou la copie d'un bulletin de salaire ou du contrat de travail.

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné·e

adresse personnelle

.....

tel personnel email personnel

inscrit·e au Tableau sous le n° national *

déclare exercer au sein du CAUE du département

dont l'adresse est

.....

tel professionnel email professionnel

depuis le (jour/mois/année) *.

J'atteste sur l'honneur :

- que je n'exerce aucune mission de maîtrise d'œuvre ou relevant du recours obligatoire à l'architecte** pour le compte de ce CAUE ;
- que j'ai déclaré à l'Ordre mes éventuels autres modes d'exercice de la profession (*libéral, associé·e de société d'architecture, etc.*) ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature :

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit·e à l'Ordre.

** Article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « Quiconque désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation de construire doit faire appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis de construire (...) Le projet architectural mentionné ci-dessus définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs. »

*MODÈLE 11 - Exercice exclusif à l'étranger
ou dans une collectivité d'outre-mer non soumise à la loi sur l'architecture
Les architectes figurant dans cette rubrique du Tableau
sont soumis-es à une cotisation ordinale réduite.*

Attestation sur l'honneur

*Cette attestation devra être renouvelée chaque début d'année.
Elle peut être retournée, complétée et signée, par email (tableau@architectes-idf.org)
ou par courrier (CROAIF – Service du Tableau - 148 rue du faubourg Saint-Martin - 75010 Paris).*

Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.

Je soussigné-e

inscrit-e au Tableau sous le n° national *

déclare exercer exclusivement l'activité d'architecte depuis et vers l'étranger ou l'une des
collectivités d'outre-mer suivantes : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre et
Miquelon, Wallis-et-Futuna,

depuis le (*jour/mois/année*) *.

Mon activité professionnelle est établie à l'étranger, à l'adresse suivante :

nom de l'entreprise

adresse

..... pays

tel email

Je souhaite recevoir les courriers de l'Ordre :

à l'adresse d'activité professionnelle à l'étranger précisée ci-dessus

à une autre adresse (*précisez*)

..... pays

tel email

J'atteste sur l'honneur :

- ne pas accomplir ou faire accomplir par mes préposés sur le territoire français soumis à la loi sur l'architecture d'actes professionnels, quels qu'ils soient**, pouvant engager ma responsabilité au sens de l'article 16 de la loi sur l'architecture ;
- que je déclarerai sans attendre au Conseil régional tout changement qui interviendrait dans ma situation professionnelle.

Fait le

Signature

* Ne pas remplir si vous n'êtes pas encore inscrit-e à l'Ordre.

** Établissement du projet architectural, aménagement et urbanisme y compris élaboration des plans, lotissements, élaboration de programme, préparation des missions nécessaires à l'exécution des avant-projets et des projets, consultation des entreprises, préparation des marchés d'entreprises, coordination et direction des travaux, assistance aux maîtres d'ouvrage, conseil, expertise...